

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
N°3-4 DU MERCREDI 2 JUILLET 2014 A 20H30**

*L'an deux mille quatorze, le deux juillet à 20h30 le Conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire,*

*Etaient présents : AMET Jean-Denis, DEMAIMAY Stéphane, BLANCHON Daniel, FRANCHI Jean, BAU Patrice, GALLEZ Christian, BROISSIAT Bernard, BRETIN Christian, COLONAZET Nathalie, POLY Bernard, PIDOUX Valérie, BARBIER Jean-Claude, BLANC Pierre, GUITON Paul, MARIOTTE Raymond, NICOD Michel, FATON Valérie, FATON Bénédicte, PERNIN Mickaël, BUCHOT Christian, ROUTHIER René, MAZIER Jacques, GUYOT Marcel, BOUTTER Jean-Pierre, MOINE Gérard, MOREY Emmanuel, GAULIER Jean-Paul, BOZON Fabienne, FOURNIER Fernand, POILLOTTE Alain, MONNET Brigitte, DAVID Martine*

*Etaient absents excusés : BOUGAUD Sandrine, FAVIER Lucette, PICARD Jean-Marc, PETIT-MAIRE Jean-Pierre*

*Membres en exercice : 35*

*Présents à la séance à 20h30 : 33*

*Nombre de pouvoir: 1*

*Date de la convocation : 26 juin 2014*

*Date d'affichage de la convocation et envoi à la presse : 27 juillet 2014*

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée à cette 4<sup>ème</sup> séance de la troisième mandature du Conseil communautaire.

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé par l'assemblée à l'unanimité après l'intervention suivante de Monsieur GALLEZ concernant la demande de fonds de concours de la commune de Cousance lors du dernier conseil :

« Fond de concours pour un stade d'entraînement à Cousance. »

*1) Ce projet est de compétence communal et non intercommunal.*

*2) Un investissement de + de 300 000€ a été réalisé sur cette commune pour la réalisation de vestiaires au stade de Foot, vestiaires qui ont une dizaine d'années. Investissement que la communauté de communes a financé, sans fond de concours de la commune, par un emprunt qui revient à + de 20 000€ annuellement à notre collectivité.*

*3) Comme l'a dit le Président dans un article paru dans le Pays de Lons de juin 2014, nos moyens ne sont pas illimités, je cite "Nous devons faire face aux baisses de dotations et aux nouvelles charges que l'on nous impose : rythmes scolaires, accompagnants dans les bus scolaires. Nous ferons des économies de fonctionnement, mais il faudra faire des choix." Je doute que ce projet de stade d'entraînement soit vraiment une priorité.*

*Et pour conclure, je ne crois pas que la Commune de Cousance ait vraiment besoin de la communauté de communes pour financer ce projet, car il est important que les nouveaux conseillers communautaires le sachent, chaque investissement réalisé par la Communauté de Commune sur la zone industrielle ou artisanale de Cousance, permet à la commune de percevoir seule, je dis bien seule, la taxe foncière de ces investissements. Rien que l'installation de l'usine Lacroix sur la zone industrielle de Cousance, installation réalisée par la Communauté de Commune, permet à la Commune de pouvoir financer un stade d'entraînement par an. Et là, je ne crois pas que le Maire de Rotalier me contredise. »*

- **Bilan ouverture de la Caborde :**

Weekend d'ouverture :

	Vendredi	Samedi	Dimanche	Totaux
<b>Nombre de visiteurs</b>	Environ 120	690 dont 388 ayant accédés aux étages		<b>Environ 800</b>
<b>Entrées</b>	-	442 €	543 €	985 €
<b>Cartes de dégustation</b>	-	114 €	51 €	165 €
<b>Boutique</b>	7 €	264,95 €	231,72 €	496,67 €
<b>Remarques</b>	Inauguration	Bienvenue à la Caborde (14h-18h)	Bienvenue à la Caborde (14h-18h)	1 646,67 €

1<sup>ère</sup> semaine :

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Totaux
<b>Visiteurs</b>	<b>Rez-de-chaussée</b>	4	5	1	-	-	8	3	42
	<b>Etages</b>	-	3	-	17	16	21	4	61
									<b>103</b>
<b>Recettes</b>	<b>Entrées</b>	-	9 €	-	3 €	59 €	26 €	-	97 €
	<b>Cartes de dégustation</b>	-	-	-	-	-	-	25 €	25 €
	<b>Entrées + cartes</b>	-	-	-	-	10 €	25 €	10 €	45 €
	<b>Abonnement</b>	-	5 €	-	-	-	5 €	10 €	20 €
	<b>Boutique</b>	45,60 €	10,50 €	-	46,50 €	2,50 €	200,99 €	9,90 €	315,99 €
	<b>Remarques</b>	-	-	-	Eductour OT (16 personnes invitées)	Rdv vigneron Mazier (10 personnes)	-	-	502,99 €

3<sup>ème</sup> semaine :

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Totaux
<b>Visiteurs</b>	<b>Rez-de-chaussée</b>	1	2	1	-	5	-	5	14
	<b>Etages</b>	16	6	1	-	8	9	12	52
									<b>66</b>
<b>Recettes</b>	<b>Entrées</b>	12 €	0 €	3 €	-	21 €	21 €	32 €	89 €
	<b>Cartes de dégustation</b>	-	-	-	-	-	-	38 €	38 €
	<b>Entrées + cartes</b>	-	-	-	-	-	-	-	0 €
	<b>Abonnement</b>	-	-	-	-	-	-	5 €	5 €
	<b>Boutique</b>	67,30 €	19 €	15,40 €	39,54 €	1,50 €	32,50 €	75,50 €	250,74 €
	<b>Remarques</b>	Eductour OT (12 personnes)	-	-	-	-	Rdv vigneron (3 personnes payantes)	-	-

Monsieur MAZIER mentionne quelques pistes de réflexion : aménagement de l'aire de camping-car, des contacts sont pris pour l'accueil de bus pour l'automne, l'horaire du rendez-vous vignerons à étudier, le 17/19h semble trop tôt.

Madame MONNET : le premier weekend aurait dû être gratuit pour la population de la communauté de communes, pour être vecteur d'information.

Madame PIDOUX : une gratuité pour le weekend du patrimoine est à étudier.

Monsieur AMET : une présentation aux prescripteurs (hébergeurs) semble nécessaire.

Monsieur GUITON : le site internet est très bien fait.

<b>Affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires : Rapporteur Christian BRETIN</b>
--

- **Accueils de loisirs : Tarification des accueils de loisirs :**

Mode de calcul tarifs actuels : à la séquence. Ex : matin de 7h30 à 8h00 : 1 séquence ; matinée : 1 séquence.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 : exigence de la CAF de déclarer le temps de présence réelle des enfants (tant sur le périscolaire que sur l'extrascolaire) : pointage des enfants à l'arrivée et au départ.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, exigence de la CAF de faire payer les familles au temps de présence réelle.

Proposition de la commission : démarrer dès janvier 2015 la facturation aux familles en temps de présence réelle : réduction des coûts d'installation, réduction des coûts de fonctionnement, avantage pour les familles.

***Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve la proposition de la commission et mandate le président à mettre en œuvre la nouvelle tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2015 telle que proposée par la commission.***

Monsieur POILLOTTE : l'école s'externalise et glisse vers une privatisation de l'école. De plus il faut noter les difficultés pour les collectivités de trouver des personnes compétentes et disponibles sur des temps d'activité aussi court.

Lors du dernier conseil il a été approuvé l'écriture d'une motion à transmettre au ministère. Celle-ci a été co-écrite par Madame MONNET et Messieurs GAULIER et POILLOTTE :

*« Motion concernant le financement des TAP (temps d'activités périscolaires) mises en place en septembre 2014.*

*La mise en place des nouveaux rythmes scolaires et activités périscolaires va débiter à la rentrée de septembre 2014 sur notre communauté de communes du sud Revermont située en milieu rural. Des ajustements techniques et pédagogiques seront nécessaires au fil des semaines ; les informations relatives à l'intérêt de l'enfant (niveau de fatigue, d'attention, intérêt pour les activités sportives et culturelles...) seront suivies avec attention.*

*Les délégués de la CCSR font connaître leur désaccord quant au financement de l'Etat qui est de fait transféré partiellement sur les collectivités locales et les parents. Jusqu'à ce jour, le financement de nos écoles primaires est basé sur le principe de la gratuité : ce ne sera plus le cas lors de la prochaine rentrée scolaire.*

*Profondément inégalitaire, la mise en place des TAP payants renforcera, non seulement, le déséquilibre territorial, mais au sein d'une même classe, accentuera les différences sociales entre ceux qui en auront les moyens et les autres.*

*Les délégués de la CCSR, attachés à un service d'éducation gratuit, demandent à Mr le ministre de l'Education Nationale d'engager dans cette réforme les moyens financiers nécessaires sans peser pour autant sur le budget des collectivités.*

*Les délégués de la communauté de communes du sud-Revermont. »*

*Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à transmettre la motion.*

**- CAF : contrat enfance 2014 :**

Ce contrat fixe les modalités de financement des activités accueil de loisirs

Signature courant de l'année du nouveau contrat pour une durée de 4 ans (2014/2018).

Sont financés : les sites d'accueils de loisirs de Vincelles, Cousance Beaufort, Augisey et Saint Laurent la Roche / le poste de coordination / le secteur adolescents / la formation du personnel.

Par contre sont inscrits mais non financés :

- les TAP (financés hors contrat en aide spécifique pour 3 ans)
- L'extension des horaires périscolaires du soir pendant les TAP (financés au prochain contrat 2018/2021).

Pour information montant versé par la CAF s'élève à 140 000 € annuels.

*Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le Président à signer le nouveau contrat avec la CAF.*

**Voirie et accessibilité : Rapporteur Jean FRANCHI**

- **Voirie :** Transfert de marché suite à la fusion-absorption de la société SJE par COLAS Est : formalisme permettant de payer les travaux effectués par la SJE- agence COLAS est.  
*Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Président à transférer le marché.*

**Affaires sociales, associations, habitat et cadre de vie : Rapporteur Valérie FATON**

**- Subventions aux associations :**

GRAND LIVRE Fonctionnement - Dépense					Montants		
Imputation	Date	Détail		Objets	Versé en 2013	Demandé en 2014	Proposé en 2014
		Réf	Tiers				
ASSO - 6574 -	18/04/2013	M n° 15/37	MARCHEURS DE BEAUFORT	SUBVENTION 2013 CCSR	800,00	pas de dossier	-
ASSO - 6574 -	18/04/2013	M n° 15/38	ASSOC LIRE VOIR ECOUTER	SUBVENTION 2013 CCSR	2 500,00	3 000,00	2 500,00
ASSO - 6574 -	18/04/2013	M n° 15/39	CA VA CA VIENT	SUBVENTION 2013 CCSR	800,00	pas de dossier	-
ASSO - 6574 -	18/04/2013	M n° 15/40	CYCLO CLUB SUD REVERMONT	SUBVENTION 2013 CCSR	250,00	250,00	250,00
ASSO - 6574 -	18/04/2013	M n° 15/41	DE SI DE LA	SUBVENTION 2013 CCSR	800,00	1 000,00	800,00
ASSO - 6574 -	18/04/2013	M n° 15/42	DECOUVERTE DE L ART	SUBVENTION 2013 CCSR	800,00	2 000,00	1 000,00
ASSO - 6574 -	18/04/2013	M n° 15/43	ENTENTE SUD REVERMONT	SUBVENTION 2013 CCSR	900,00	900,00	900,00
ASSO - 6574 -	18/04/2013	M n° 15/44	LES AMIS DE CHEVREAUX CHATEL	SUBVENTION 2013 CCSR	3 500,00	4 000,00	3 500,00
ASSO - 6574 -	10/12/2013	M n° 46/116	AMICALE BOULE BEAUFORTAINE	SUBVENTION 2013 CCSR	500,00	pas de dossier	-
ASSO - 6574 -	10/12/2013	M n° 46/117	COMITE DES FETES CUISIA	SUBVENTION 2013 CCSR	306,00	pas de dossier	-
ASSO - 6574 -	10/12/2013	M n° 46/118	ENVIRONNEMENT SUD REVERMONT	SUBVENTION 2013 CCSR	300,00	pas de dossier	-
<b>TOTAL Fonctionnement - Dépense</b>					<b>11 456,00</b>	<b>11 150,00</b>	<b>8 950,00</b>

*Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide les montants suivants :*

- *Association Lire Voir Ecouter : 2 500 € à l'unanimité*
- *Association Cyclo club Sud Revermont : 250 € à l'unanimité*
- *Association De Si De La : 800 € à la majorité (9 objections)*
- *Association Découverte de l'Art : 1 000 € à la majorité (7 objections)*

- *Association Entente Sud Revermont : 900 e à l'unanimité*
- *Association les Amis de Chevreaux Chatel : 3 500 € à la majorité (5 objections)*

Pour l'association Lire Voir Ecouter, la commission propose de revoir leur demande de subvention à l'automne si elle le demande et mène des actions pour leur 25<sup>ème</sup> anniversaire.

- **Modes de gardes des enfants sur le territoire :**

La commission sociale réunie le 26 juin dernier a travaillé sur l'étude réalisée par Mademoiselle Méлина SECRETANT, stagiaire en BTS développement et animation des territoires ruraux, en vue de répondre à une interrogation relative au déploiement de nouveaux modes de garde sur le territoire. La stagiaire a conduit une enquête sur les besoins de la population par le biais d'un questionnaire. Elle a récolté 150 réponses. En conclusion les parents majoritairement sont satisfaits de leur mode de garde. La commission propose qu'avant la mise en œuvre de nouveaux services il convient de réfléchir à l'adaptation des dispositifs existants.

- **Questionnaire – personnes âgées :**

A la demande du Conseil Général, dont le constat sur notre territoire est un taux de vieillissement supérieur à la moyenne départementale, un questionnaire de besoins à destination des personnes âgées pourrait être diffusé.

L'idée de mettre ce questionnaire à disposition (pharmacie, commerces...) et de le renvoyer par la poste ne nous a pas paru pertinente et adaptée au public.

Nous proposons aux membres des CCAS de remplir ce questionnaire avec les personnes concernées lors d'une visite dans le courant de l'été.

Un groupe de travail particulier est mis en œuvre sur ce sujet précis : Fabienne GERRY, Josephte MICHELET, Jean-Claude BARBIER et Valérie FATON.

**Agriculture, environnement, aménagement de l'espace et sport : Rapporteur Christian BUCHOT**

- **Bornes pour véhicules électriques et aire de covoiturage :**

- **Bornes :** étude du conseil général du JURA pour l'implantation de deux bornes pour véhicules électriques sur le territoire CCSR. Après visite sur le terrain le conseil général retient les communes de Cousance et de Beaufort, à proximité des supermarchés, pour une étude d'implantation avec ERDF. Si l'étude est favorable à l'installation, la CCSR devra prendre en charge le fonctionnement des bornes. Le conseil général prendra en charge les coûts de matériel, de génie civil, d'ingénierie et de raccordement au réseau. Sur demande de Madame MONNET, Monsieur BUCHOT précise que la commission se réunira à l'automne pour étudier la proposition du Conseil Général.

- **Aire de covoiturage :** le parking de l'aire viti-culturelle à Orbagna a été ciblé pour être référencée comme une aire de covoiturage. La signalétique et la communication sera prise en charge par le conseil général.

- **Questions diverses**

- Madame PIDOUX, nouvelle présidente de l'ADESSUR, présente l'association aux membres de l'assemblée.